



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Communication du Gouvernement

Question écrite n° 16256

Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize attire l'attention de M. le Premier ministre sur la nécessité d'améliorer la communication du Gouvernement. Depuis le mois de novembre 2018, les manifestations du mouvement dit des « Gilets jaunes » mettent en avant la difficulté qu'ont les médias traditionnels à prioriser l'information. Faisant face à une concurrence féroce, les chaînes de télévision d'information en continu tendent à diffuser en direct des informations sans analyses, vérifications, ni contrepoints. Parallèlement à cela, ce mouvement dit des « Gilets jaunes » pointe les faiblesses importantes des réseaux sociaux face à la diffusion et à la propagation des informations fallacieuses (« infox »). Dans ce contexte médiatique trouble marqué par la désinformation massive, les citoyens rencontrent des difficultés pour trouver des points de repère et pour accéder et comprendre les politiques publiques mises en œuvre par le Gouvernement, y compris celles répondant directement aux attentes et revendications du mouvement dit des « Gilets jaunes » (moralisation de la vie publique, hausse du pouvoir d'achat, lutte contre la fraude, etc.). Ainsi, il attire son attention sur la nécessité d'améliorer la communication du Gouvernement. Plus spécifiquement, il l'interroge sur la communication qu'il envisage pour promouvoir les avancées votées par le Parlement depuis 19 mois ; les annonces faites par le Président de la République dans son adresse à la Nation du 10 décembre 2018 et finalement le grand débat national.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16256

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Porte-parole du Gouvernement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 750

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)